

4. Cahier des charges des Classics et Grands Prix Mid-Amateurs

Certains de ces Classics appelés Grand Prix Mid-Amateurs sont attribués par la Fédération pour un an et sont pris en compte dans le Mérite National Amateur.

JOUEUR

En plus des critères spécifiés dans le paragraphe 1.4.4.a (Conditions de participation), le joueur doit avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

ENCADREMENT

La présence d'un arbitre n'est pas obligatoire. Le club organisateur pourra en prévoir en accord avec la Ligue. Pour les Grands Prix Mid-Amateurs : un Arbitre de Ligue au minimum.

COMITE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve. S'il n'y a pas d'arbitre, le Comité de l'épreuve pourra sur toute question de règle faire appel à la cellule de veille mise en place par la Ligue ou à défaut à la cellule de veille arbitrage de la fédération (voir site arbitrage.ffgolf.org).

FORME DE JEU

Les Classics Mid-Amateurs se jouent le week-end et jours fériés **en formule de jeu score maximum par + 4.**

Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du score maximum seront comptabilisés pour la gestion du Mérite Mid-Amateurs.

S'il existe une épreuve associée de type criterium ou autre, le Classic Mid-Amateurs est prioritaire et doit partir en tête pour tous les tours. Les parties doivent être composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre les deux épreuves dans les parties.

Découpage des séries & Marques de départ :

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Selon les caractéristiques du parcours et les conditions de jeu, le Comité de l'épreuve a le choix entre tous les repères pour les Messieurs et les Dames.

Limite d'index :

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Champ des joueurs : Lors des inscriptions, le club doit respecter les quotas ci-dessous, qui prévoient un minimum de Dames et, lorsque les séries existent, un maximum de Pros.

À la clôture des inscriptions, si le quota d'un sexe n'est pas entièrement pourvu, les places restantes peuvent être réaffectées à l'autre sexe.

Dans la limite du champ maximal, des joueurs ne répondant pas aux critères pourront se voir attribuer une wild card. Leur répartition est du ressort de la Ligue, qui peut en affecter une partie au club organisateur.

Une ligue peut appliquer des limites inférieures aux valeurs maximales en fonction des caractéristiques du parcours et de la période de l'année.

	Nombre minimum* de dames (Hors Wild Cards)	Nombre maximum de joueurs autorisé*		
		Incluant Dames, Pros & Wild Cards	Pros	Wild Cards (Hors épreuve qualificative)
Janvier, février, décembre	21	75*	9	9
Mars	30	108*	12	11
Avril, septembre	33	120*	12	12
Mai, juin, juillet, août	39	144*	15	14
Octobre, novembre	24	96*	9	10

1.4 RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE DES ÉPREUVES FÉDÉRALES EN SIMPLE ET EN DOUBLE

* Le fichier « Amplitude France » indique le nombre optimal de joueurs selon le département et la date. Disponible sur l'extranet (Documentation – Sport – Gestion Sportive) et sur le site arbitrage (documents des arbitres).

Les Clubs organisateurs d'une épreuve de deux tours ou plus, et organisant les départs des deux premiers tours en deux vagues de deux trous différents (1 et 10 par exemple), pourront utiliser les quotas ci-dessous :

	Nombre minimum de dames (Hors Wild Cards)	Nombre maximum de joueurs autorisé*		
		Incluant Dames, Pros & wild cards	Pros	Wild Cards (Hors épreuve qualificative)
Janvier, février, décembre	24	96*	9	10
Mars	33	120*	12	12
Avril, septembre	36	132*	12	13
Mai, juin, juillet, août	42	156*	15	15
Octobre, novembre	30	108*	12	11

Liste officielle :

Le champ des joueurs sera déterminé à la date de clôture des inscriptions comme suit :

Classics Mid-Amateurs, les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous :

- par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs ;
- puis par l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions ;
- puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les Grands Prix Mid-Amateurs, les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous :

- 15 Messieurs et 5 Dames seront retenus par ordre de l'index ;
- puis par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs ;
- puis par l'ordre des index ;
- puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Tirage des départs : les organisateurs doivent planifier les départs selon le principe des blocs (voir 1.4.4.1 ORGANISATION SPORTIVE). Lorsqu'il existe plusieurs catégories de joueurs (Dames, Messieurs, Pros), les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Cut : Pour les compétitions de plus de 2 tours, un cut peut être établi à l'issue du deuxième ou du troisième tour. Si des joueurs professionnels participent, ils ne doivent pas être inclus dans le calcul du cut. En cas d'organisation d'un play-off pour le déterminer, il est recommandé de limiter les groupes à 5 joueurs maximum.

Classement : Le classement des Classics et des Grands Prix Mid-Amateurs est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). Si une série « Pro » existe, elle doit faire l'objet d'un classement spécifique.

DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement comprenant les green-fées des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 90 € ;
- pour 3 jours de compétition : 110 € ;
- pour 4 jours de compétition : 130 €.

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

CALCUL DE LA CATEGORIE

La catégorie est déterminée a posteriori, conformément aux principes définis dans le règlement du Mérite National Mid Amateurs (§ 6.7 du Vademecum).